

« Le Parc éolien de Saint-Brieuc n'est ni fait, ni à refaire », lâche le secrétaire d'État à la mer

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/le-parc-eolien-de-saint-brieuc-n-est-ni-fait-ni-a-refaire-selon-le-secretaire-d-etat-a-la-mer-cc1090d6-3b5a-11ed-a6d4-69a981b2a43f>

Lors des Assises de la mer qui se tenaient jeudi 22 septembre 2022 à La Rochelle, Hervé Berville, secrétaire d'État à la mer, a regretté le manque de dialogue autour de la construction du parc éolien de Saint-Brieuc. Et proposé une autre méthode de concertation pour la construction des futurs parcs offshore.

Publié le 23/09/2022 - Joël BIGORGNE



Le secrétaire d'État à la mer, Hervé Berville, lors des Assises de la mer à La Rochelle. | OUEST-FRANCE

« Le parc éolien de Saint-Brieuc n'est ni fait, ni à refaire ». La petite phrase d'Hervé Berville, prononcée jeudi lors des Assises de la mer à La Rochelle (Charente-Maritime) a suscité quelques remous, voire quelques espoirs chez les opposants au projet.

« C'est vrai que sortie de son contexte, cette phrase peut porter à confusion », reconnaît-on dans l'entourage du secrétaire d'État à la mer. Pas question en tout cas de renoncer au parc : le chantier suit son cours. Et à la fin de l'année 2023, les 62 éoliennes initialement prévues tourneront bien au large des caps Fréhel et d'Erquy.

Vent de fronde

L'expression « ni à refaire » employée par Hervé Berville est une allusion à « l'absence totale » de concertation autour de cette construction. « Ce qui s'est passé à Saint-Brieuc n'est pas un exemple à suivre pour les futurs champs éoliens », poursuit l'entourage d'Hervé Berville. Allusion au vent de

fronde qui souffle toujours en baie de Saint-Brieuc. Pêcheurs, riverains et beaucoup d'élus locaux persistent à être vent debout contre ce projet censé produire l'équivalent de la consommation annuelle de 835 000 habitants.

« Un cahier des charges »

À La Rochelle, Hervé Berville a voulu rassurer les pêcheurs en évoquant la construction du parc d'Oléron : « Nous allons définir un cahier des charges précis avec les élus, les pêcheurs, le Département pour travailler sur la meilleure cohabitation possible, a-t-il précisé. Cela prendra deux ans. »

Ce n'est pas la première fois que le secrétaire d'État pointe du doigt le manque de dialogue dans le dossier briochin. Peu de temps avant sa nomination au gouvernement, celui qui était encore député des Côtes-d'Armor affirmait que « sur ce dossier, on se doit d'avoir une exigence. Pêcheurs, collectivités locales, associations... C'est par le dialogue qu'on parviendra à trouver des solutions. »